

Attentat d'Argana : La défense du principal accusé plaide son innocence

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 29-10-2011 02:40:50

La Chambre criminelle (1er degré) chargée des affaires de terrorisme près l'annexe de la Cour d'appel de Salé a décidé de rendre, vendredi, son verdict dans l'affaire de l'attentat terroriste perpétré le 28 avril dernier contre le café Argana à Marrakech.

Lors de la séance de jeudi, la cour a entendu l'ultime plaidoirie de la défense.

La défense d'Adil Othmani, principal accusé dans l'attentat terroriste perpétré au café Argana à Marrakech, a plaidé, jeudi devant la Chambre criminelle chargée des affaires du terrorisme près l'annexe de la Cour d'appel de Salé, l'innocence de son client ou de lui accorder, le cas échéant, les circonstances atténuantes.

Neuf individus sont poursuivis dans l'affaire "Argana", chacun en ce qui le concerne, pour "constitution de bande criminelle en vue de préparer des actes terroristes, meurtre avec préméditation, possession et fabrication d'explosifs dans le cadre d'un projet collectif visant à porter gravement atteinte à l'ordre public par l'intimidation, la tenue de réunions publiques sans autorisation et l'exercice d'une activité au sein d'une association non-autorisée".

Perpétré le 28 avril dernier, l'attentat contre le café Argana, situé Place Jamaâ El Fna, avait fait 17 morts et 21 blessés, des Marocains et des étrangers.

MAPF